

ALERTE À LA CANICULE : LES OUVRIERS FORTEMENT IMPACTÉS

33 départements ont été placés en vigilance orange par Météo France à l'été 2012, tandis que le niveau 2 était enclenché pour cause de températures pouvant atteindre les 40°C.



Si les chaleurs étouffantes sont un danger pour les publics fragilisés, elles le sont tout autant pour les ouvriers sur les chantiers. DEKRA Industrial, spécialiste de la prévention et de la certification des risques en milieu professionnel, est amené à intervenir dans ce genre de contexte en informant et formant les conducteurs de travaux et les chefs de chantiers pour qu'ils acquièrent les bons réflexes.

Des mesures à prendre en cas de grosse chaleur

Contrairement aux idées reçues, les mois de juillet et août ne sont pas des périodes creuses pour tous les travailleurs. Au contraire, les chantiers du BTP comme les arrêts de maintenance des sites industriels sont en pleine activité. Mobilisés sur des chantiers en extérieur, les ouvriers subissent de plein fouet les températures caniculaires.

En l'absence d'anticipation et de préparation adaptées, cela peut engendrer des **pertes de vigilance, crampes musculaires, malaises...** Des risques d'autant plus présents sur les chantiers que les ouvriers exercent des activités physiques intenses.

Ainsi, certains principes de précaution sont à respecter :

- Pour les personnels d'encadrement de chantier, les **mesures de prévention** à mettre en place commencent par la **vérification quotidienne des conditions météorologiques**. Au-delà de 30°C, et en cas de forte humidité, la vigilance doit être accrue.
- Ensuite, afin de prévenir les risques liés au travail sur chantier par fortes chaleurs, il est recommandé, dans la mesure du possible, de **limiter** autant que possible **le travail physique** et de **reporter les tâches lourdes**.
- **Fournir des aides mécaniques** à la manutention et **prévoir des adaptations techniques** peuvent également **réduire les effets de la chaleur** (ventilateur, brumisateur...) et sont des moyens efficaces de limiter l'effort.
- Enfin, mettre des **bouteilles d'eau** à la disposition des salariés, **en nombre suffisant**, est une autre recommandation majeure pour les entreprises.

Former ne suffit pas, il faut aussi savoir informer

Il est également essentiel d'**informer** les salariés des risques encourus car, connaître les dangers de la chaleur et les mesures à prendre pour en prévenir les risques permet d'accroître la vigilance de chacun.

- Le rythme de travail y trouve une place centrale. Il est conseillé de permettre aux salariés d'adapter leur rythme de travail tout en augmentant la fréquence des **pauses de récupération**, un facteur clé dans la prévention des risques liés à la chaleur.
- Les **horaires de travail** pourront être **aménagés** de manière à **limiter les temps d'exposition** et bénéficier au mieux, des **heures les moins chaudes de la journée**.
- En parallèle, et si possible, des **aires de repos climatisées** sont à prévoir.

De plus, certains éléments de chantier tels qu'une enceinte close ou des surfaces réfléchissantes, requièrent une attention accrue.

Dans le cadre de la coordination SPS (sécurité et protection de la santé), DEKRA Industrial fait bénéficier ses clients de son savoir-faire, tant en matière de coordination SPS auprès de la Maîtrise d'Ouvrage, qu'en assistance technique hygiène et sécurité auprès des entreprises de BTP.